espace évasion
Vivez la montagne autrement !

HIVER 2024

WEEK END TRAPPEUR VALLON de BOSTAN

Haute-Savoie – Vallée du Giffre
Randonnée itinérante accompagnée
2 jours/1 nuit

Perché au-dessus de la vallée du Giffre, le vallon de Bostan est un havre de paix au coeur d'un paysage très Alpin. Nous faisons la trace au pied des Dents Blanches (2711 m) pour rejoindre un refuge judicieusement orienté face au coucher de soleil ! Le lendemain l'ascension de la tête de Bostan nous ouvre de nouvelles perspectives sur le Chablais Suisse. Les belles pentes transformeront la descente en concours de glissades et toboggans !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

Vagabondages
LES ARTISANS DE LA RANDO

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi : Au départ du hameau de la Rosière (1180 m), nous remontons un joli vallon avant de plonger dans la forêt. Petite descente jusqu'au Crêt Vosy (1100 m). Ensuite notre itinéraire remonte dans **une magnifique forêt** caractéristique de l'étage montagnard. Après un arrêt **pique nique dans la bergerie** de Bostan (1530 m), nous atteignons le refuge en début d'après-midi. Déchargé de nos sacs nous poursuivons vers le lac des Verdets (1870 m), retour au refuge avec le coucher de soleil sur les Aravis.
(distance : 8 km / dénivelée + : 780 m / dénivelée - : 200 m)
Dénivelée : + 780 m / - 200 m Longueur : 8 kms

Jour 02 : Dimanche : Nous grimpons **sur la tête de Bostan,** si le niveau du groupe et la stabilité du manteau neigeux le permettent nous irons jusqu'au sommet (2295 m), sinon nous traversons le plateau des Lagots (1825 m) pour rejoindre les chalets de l'Abérieu (1611 m). **Descente inoubliable dans des petits vallons** par le creux du Verney et bifurcation vers les Rutines pour aller **casser la croûte face au Mont Blanc**.
Dénivelée : + 200 ou + 650 m / - 800 m ou - 1200 m Longueur : 6 ou 9 kms
Fin du séjour vers 17h.

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Le Samedi à 09h30 devant l'Office de Tourisme de Samoëns.

Accès voiture : L'autoroute A40 (via Bellegarde sur Valserine), ou l'autoroute A41 (via Annecy) jusqu'à la sortie Findrol (n°15). Suivre ensuite la D9, puis la D907 jusqu'à Taninges.
Continuer la D 907 jusqu'à Samoëns.

DISPERSION
Le Dimanche à 16h15 à Samoëns.

Hébergement avant ou après la randonnée :
- Chalet de la Source à Morillon (10 mn de Samoëns) tel. 04 50 90 16 85
- Chambres d'hôtes La Ferme d'en Bas à Samoëns : 04 50 34 95 32

NIVEAU
Pour marcheurs sportifs.
Randonneurs niveau 3 sur une échelle de 5.
Il est préférable d'avoir déjà pratiqué la randonnée en raquettes à neige.

Dénivelée moyenne : 500 m	Maximum :
Longueur moyenne : 7 km	Maximum : 8 km
Horaire moyen : 5 h 00 mn	Maximum :

HEBERGEMENT
Une nuit en refuge gardé (70 places). Nuit en dortoir, les couvertures sont fournies, il faut prévoir un drap-sac et une serviette de toilette. Les toilettes et lavabos sont collectifs, l'eau est froide !

Les repas
Le dîner et le petit déjeuner sont préparés par le gardien du refuge, il s'agit de repas chauds. Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi

TRANSFERTS INTERNES
Depuis le lieu de RDV, jusqu'au départ de la randonnée (5 km), nous nous repartirons dans les voitures des participants.

PORTAGE DES BAGAGES
Le poids de votre sac avec vos affaires personnelles ne doit pas dépasser 6 kg car les provisions pour les pique-niques seront réparties dans les sacs des participants.

GROUPE
Groupes constitués de 10 à 24 personnes. Un guide pour 12 personnes maximum.

ENCADREMENT
Accompagnateur en Montagne du Pays, spécialiste de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI
Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Au Vieux Campeur

Nous vous conseillons d'emporter OBLIGATOIREMENT :
- sac à dos de 40 ou 50 litres au moins pour la journée (sur lequel on puisse fixer les raquettes)
- chaussures de randonnée imperméables
- au moins deux paires de chaussettes en laine
- guêtres, gants ou moufles, bonnet
- pantalon aussi étanche que possible
- chemise chaude ou pull col montant
- linge de rechange et linge de toilette
- pull chaud ou veste polaire
- anorak, doudoune ou veste type Gore Tex
- gourde 1 litre (alu léger ou isotherme)
- lunettes de soleil, crème solaire, protection lèvres
- couteau pliant type Opinel,
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner d'éventuelles ampoules)
- **un sac de couchage**
- **une paire de crocs ou tong**
- **un savon**
- des boules Quiès
- un sac en plastique (en cas de pluie, pas de meilleure protection pour vos affaires !)

- une pièce d'identité

ÉVENTUELLEMENT : des sous-vêtements en microfibre, une cape de pluie, une lampe de poche, des jumelles, un appareil photo, un sac de couchage (pour les frileux…)…

DATES ET PRIX

Dates : Tous les WE du 06 janvier au 06 avril 2024

Pour les groupes constitués de 6 personnes minimum

Nombre de personnes	Prix par personne	
6 ou 7 personnes	240 €	1 guide
8 ou 9 personnes	215 €	1 guide
10 à 12 personnes	195 €	1 guide
13 à 15 personnes	230 €	2 guides
16 à 18 personnes	210 €	2 guides
19 à 21 personnes	195 €	2 guides
22 à 24 personnes	185 €	2 guides

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT – ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.
L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel : 0 892 35 35 35 ou http://www.voyages-sncf.com
CFF : trains suisses http://www.sbb.ch/fr/
Co-voiturage : www.blablacar.fr www.idvroom.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €**/personne).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour avec un **minimum de 11 €**/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex